

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 5 (1905)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Table des matières

du tome V du Bulletin des lois.

(Année 1905.)

	Page
I. Lois et ordonnances cantonales . . .	1—183
II. Lois et ordonnances fédérales, appendice	3—250

I. Lois et ordonnances cantonales.

<i>Ordonnance</i> ayant pour objet de placer le Widenbach et le Sagibach, dans la commune de Lauterbrunnen, sous la surveillance de l'Etat, 11 janvier 1905	1
<i>Décret</i> qui érige le district des Franches-Montagnes en paroisse réformée indépendante, 14 février 1905	2
<i>Décret</i> portant revision partielle du règlement du Grand Conseil, 20 février 1905	4
<i>Décret</i> conférant la qualité de personne morale à la fondation nommée „Caisse internationale de propagande pacifiste“, 22 février 1905	5
<i>Décret</i> concernant la revision des estimations cadastrales, 22 février 1905	6
<i>Ordonnance</i> concernant les ventes volontaires de meubles aux enchères publiques dans le Jura, 27 février 1905	12

	Page
<i>Règlement</i> de l'école normale des instituteurs de la partie allemande du canton, 27 février 1905	15
<i>Règlement</i> concernant les examens des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire dans la partie allemande du canton, 8 mars 1905	32
<i>Arrêté</i> portant modification du règlement concernant l'emploi du produit des biens du Mushafen et du Fonds d'école (Schulseckel), 15 mars 1905	39
<i>Loi</i> sur les apprentissages, 19 mars 1905	40
<i>Loi</i> concernant le repos dominical, 19 mars 1905	55
<i>Arrêté</i> qui donne l'adhésion du canton de Berne au concordat portant dispense de fournir la caution „judicatum solvi“, 19 mars 1905	58
<i>Ordonnance</i> concernant la revision des estimations cadastrales, 3 avril 1905	61
<i>Arrêté</i> portant modification de l'ordonnance d'exécution concernant la circulation des automobiles et des vélocipèdes dans le canton de Berne, 10 mai 1905	72
<i>Arrêté</i> du Conseil-exécutif concernant la création d'une maison d'éducation de filles dans la partie française du canton, 24 mai 1905	73
<i>Arrêté</i> du Conseil-exécutif complétant l'art. 5 du règlement du 1 ^{er} avril 1896 concernant les poids et mesures dans le commerce des combustibles, 12 juillet 1905	75
<i>Ordonnance</i> concernant la tenue uniforme des registres des votants, 15 juillet 1905	78
<i>Ordonnance</i> concernant les devoirs des conseils communaux en matière de votations populaires et d'élections publiques, 15 juillet 1905	84

	Page
<i>Ordonnance</i> concernant les fonctions que les bureaux de vote ont à remplir dans les votations et élections publiques, 15 juillet 1905	91
<i>Ordonnance d'exécution</i> pour la loi fédérale du 24 juin 1904 sur la chasse et la protection des oiseaux, 26 juillet 1905	101
<i>Loi</i> sur les forêts, 20 août 1905	111
<i>Règlement</i> de la caisse des invalides du corps de la gendarmerie du canton de Berne, 11 septembre 1905	130
<i>Arrêté</i> relatif à l'amortissement de l'emprunt de la Caisse hypothécaire du canton de Berne de l'année 1905, 25 septembre 1905	141
<i>Décret</i> qui érige les communes de Mont-Tramelan, de Tramelan-dessus et de Tramelan-dessous en paroisse catholique romaine indépendante, 11 octobre 1905	144
<i>Ordonnance</i> concernant le transfert des domaines curiaux, 28 octobre 1905	146
<i>Décret</i> concernant la délimitation des zones des forêts protectrices dans le canton de Berne, 21 novembre 1905	155
<i>Décret</i> portant création d'une troisième place de pasteur allemand pour la paroisse réformée de Bienne, 21 novembre 1905	158
<i>Ordonnance</i> concernant les commissions d'apprentissage, 2 décembre 1905	159
<i>Ordonnance</i> concernant la confection et la revision des plans d'aménagement des forêts publiques, 2 décembre 1905	166

<i>Ordonnance</i> concernant l'organisation du service forestier dans le canton de Berne, 2 décembre 1905	171
<i>Arrêté</i> portant modification de l'ordonnance d'exécution concernant la circulation des automobiles et des vélocipèdes dans le canton de Berne, 13 décembre 1905	181
<i>Arrêté</i> du Conseil-exécutif qui met en vigueur la nouvelle législation forestière, 28 décembre 1905	183

II. Lois et ordonnances fédérales.

Lois et ordonnances fédérales	Appendice
Sommaire et table des matières	251—264



Table alphabétique des matières
du tome V du Bulletin des lois.
 (Année 1905.)

Lois et ordonnances cantonales.

A.

	Page
<i>Aménagement. V. Plans d'aménagement.</i>	
<i>Apprentissage. Loi sur les —</i>	40
<i>V. Commissions d'apprentissage.</i>	
<i>Automobiles. Arrêté portant modification de l'ordonnance d'exécution concernant la circulation des — et des vélocipèdes dans le canton de</i>	
<i>Berne</i>	72
<i>Idem</i>	181

B.

<i>Bienne. Décret portant création d'une troisième place de pasteur allemand pour la paroisse réformée de —</i>	158
<i>Brevet de capacité pour l'enseignement primaire. V. Examens.</i>	
<i>Bureau de vote. V. Votations populaires.</i>	

VIII

C.

	Page
<i>Caisse des invalides du corps de la gendarmerie.</i>	
Règlement de la — du canton de Berne	130
<i>Caisse hypothécaire. V. Emprunt de la Caisse hypothécaire.</i>	
<i>Caisse internationale de propagande pacifiste.</i>	
Décret conférant la qualité de personne morale à la fondation nommée —	5
<i>Caution „judicatum solvi“. Arrêté qui donne l'adhésion du canton de Berne au concordat portant dispense de fournir la —</i>	58
<i>Chars à tourbe. V. Poids et mesures.</i>	
<i>Chasse. Ordonnance d'exécution pour la loi fédérale du 24 juin 1904 sur la — et la protection des oiseaux</i>	101
<i>Circulation des automobiles et des vélocipèdes. V. Automobiles.</i>	
<i>Combustibles. V. Poids et mesures.</i>	
<i>Commissions d'apprentissage. Ordonnance concernant les —</i>	159
<i>Corps de la gendarmerie. V. Caisse des invalides du corps de la gendarmerie.</i>	

D.

<i>Diplôme d'instituteur. V. Examens.</i>	
<i>Domaines curiaux. Ordonnance concernant le transfert des —</i>	146

E.

<i>Ecole normale. Règlement de l'— des instituteurs de la partie allemande du canton</i>	15
--	----

	Page
<i>Elections publiques. V. Votations populaires.</i>	
<i>Emprunt de la Caisse hypothécaire. Arrêté relatif à l'amortissement de l'— du canton de Berne de l'année 1905</i>	141
<i>Enchères publiques. V. Ventes volontaires de meubles.</i>	
<i>Enseignement primaire. V. Examens.</i>	
<i>Estimations cadastrales. Décret concernant la revision des —</i>	6
<i>Ordonnance concernant la revision des —</i>	61
<i>Examens Règlement concernant les — des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire dans la partie allemande du canton</i>	32

F.

<i>Fonds d'école. V. Mushafen.</i>	
<i>Forêts. Loi sur les —</i>	111
<i>Décret concernant la délimitation des zones des — protectrices dans le canton de Berne</i>	155
<i>V. Plans d'aménagement, Service forestier et Législation forestière.</i>	
<i>Frais de procès. V. Caution „judicatum solvi“.</i>	
<i>Franches-Montagnes. Décret qui érige le district des — en paroisse réformée indépendante</i>	2

G.

<i>Gendarmerie. V. Caisse des invalides du corps de la gendarmerie.</i>	
<i>Grand Conseil. Décret portant revision partielle du règlement du —</i>	4

X

L.

	Page
<i>Lauterbrunnen. V. Widenbach.</i>	
<i>Législation forestière. Arrêté du Conseil-exécutif qui met en vigueur la nouvelle —</i>	183
<i>Loveresse. V. Maison d'éducation de filles.</i>	

M.

<i>Maison d'éducation de filles. Arrêté concernant la création d'une — dans la partie française du canton</i>	73
<i>Mont-Tramelan. V. Tramelan-dessus.</i>	
<i>Mushafen. Arrêté portant modification du règle- ment concernant l'emploi du produit des biens du — et du Fonds d'école (Schulseckel)</i>	39

P.

<i>Personnalité civile. V. Caisse internationale de propagande pacifiste.</i>	
<i>Plans d'aménagement. Ordonnance concernant la confection et la revision des — des forêts publiques</i>	166
<i>Poids et mesures. Arrêté du Conseil-exécutif com- plétant l'art. 5 du règlement du 1^{er} avril 1896 concernant les — dans le commerce des com- bustibles</i>	75
<i>Protection des oiseaux. V. Chasse.</i>	

R.

<i>Registres des votants. Ordonnance concernant la tenue uniforme des —</i>	78
---	----

	Page
<i>Repos dominical.</i> Loi concernant le —	55
<i>Revision des estimations cadastrales.</i> V. <i>Estimations cadastrales.</i>	

S.

<i>Sagibach.</i> V. <i>Widenbach.</i>	
<i>Schulseckel.</i> V. <i>Mushafen.</i>	
<i>Service forestier.</i> Ordonnance concernant l'organisation du —	171

T.

<i>Tramelan-dessus.</i> Décret qui érige les communes de Mont-Tramelan, de — et de Tramelan-dessous en paroisse catholique romaine indépendante	144
---	-----

V.

<i>Vélocipèdes.</i> V. <i>Automobiles.</i>	
<i>Ventes volontaires de meubles.</i> Ordonnance concernant les — aux enchères publiques dans le Jura	12
<i>Votations populaires.</i> Ordonnance concernant les devoirs des conseils communaux en matière de — et d'élections publiques	84
Ordonnance concernant les fonctions que les bureaux de vote ont à remplir dans les — et les élections publiques	91
V. <i>Registres des votants.</i>	

W.

<i>Widenbach.</i> Ordonnance ayant pour objet de placer le — et le Sagibach, dans la commune de Lauterbrunnen, sous la surveillance de l'Etat	1
---	---

